

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Institut de Recherche sur l'Architecture Antique

IRAA

sous tutelle des
établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Université Lumière - Lyon 2

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Frédéric Hurlet, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Institut de Recherche sur l'Architecture Antique

Acronyme de l'unité : IRAA

Label demandé : USR

N° actuel : USR 3155

Nom du directeur
(2016-2017) : M. François QUANTIN

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M. François QUANTIN

Membres du comité d'experts

Président : M. Frédéric HURLET, Université Paris Nanterre (représentant du CoNRS)

Experts :

- M. Jean-Pierre BRAUN, ENS d'architecture de Paris-Belleville
- M^{me} Isabel RODA DE LLANZA, Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne
- M. Alexandre TESTE, CNRS Délégation Midi-Pyrénées (représentant du CoNRS)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Jean-Pierre VALLAT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Fabrice BOUDJAABA, CNRS, INSHS

M. Pierre CHIAPPETTA, Aix-Marseille Université

M. Patrick PION, INRAP

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M^{me} Laure VERDON, ED n° 355, « Espaces, cultures, sociétés »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRAA) est un laboratoire qui peut se prévaloir d'une grande ancienneté (il fête cette année son soixantième anniversaire). Créé en 1957 sous le nom de « Service d'Architecture Antique », il est devenu en 1983 « Institut de recherche » et a connu sous ce titre de nombreux statuts : laboratoire propre du CNRS (UPR 5500) de 1983 à 2006, puis UMR (6222) de 2006 à 2008, enfin USR (3155) à partir de 2008.

Une des particularités de cette unité est d'être structurée en bureaux ou antennes, quatre en tout, répartis sur le territoire national de manière à être au plus près des acteurs de l'archéologie en région, formant un seul laboratoire et adossés à plusieurs universités : celui d'Aix-en-Provence est hébergé à la MMSH (Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme) ; celui de Lyon est localisé à la MOM (devenue depuis peu fédération de recherche après avoir été une MSH) ; celui de Paris est accueilli dans le bâtiment géré par l'UPS Pouchet (2776) ; celui de Pau est intégré dans l'Institut Claude Laugénie.

Équipe de direction

La direction est assurée par M. François QUANTIN, qui fait partie du bureau aixois. Celui-ci est assisté par des responsables de chacun des quatre bureaux (M. Alain BADIE pour Aix-en-Provence, M. Nicolas BRESCH pour Paris, M^{me} Hélène WURMSER pour Lyon et M^{me} Françoise DESBOSCS pour Pau) et par des responsables des axes de recherche qui ont été définis, quatre en tout.

Nomenclature HCERES

Domaine disciplinaire principal : SHS3_3 Architecture.

Domaine disciplinaire secondaire : SHS6_3 Archéologie ; SHS6_1 Histoire ; SHS6_2 Histoire de l'art.

Domaine d'activité

En tant qu'Unité de Services et de Recherche (USR), l'IRAA assure aussi bien le soutien à la recherche que le développement d'une politique scientifique originale. Sa particularité est d'associer autour d'un objet d'étude commun, l'archéologie et l'histoire des architectures anciennes, des architectes dotés du statut d'ingénieurs de recherche du CNRS avec des chercheurs et des enseignants-chercheurs (MCF, CR, PR et DR). La diversité de son personnel permet au laboratoire de remplir deux missions principales : d'une part des activités d'expertise en France à l'étranger dans des domaines techniques et spécialisés à la demande des partenaires de la recherche archéologique (MCC, INRAP, collectivités locales, instituts français à l'étranger) ; d'autre part des programmes de recherche propres qui sont définis en fonction des évolutions et de l'actualité de la recherche scientifique et qui portent sur la recherche archéologique en France et autour du bassin méditerranéen.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	4	4
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	6	6
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	9
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	0	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	5	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	29	
N7 : Doctorants	12	
TOTAL N1 à N7	65	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	17
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	1

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Les actions de l'IRAA s'inscrivent dans la continuité pour ce qui est du bilan de ses activités de 2011 à 2016 d'un point de vue thématique et géographique. Le laboratoire a pour mission d'étudier les monuments antiques ; il présente, pour mener à bien cette tâche, une structure originale, à l'efficacité désormais avérée, qui réunit archéologues et architectes. Sa structuration en bureaux, quatre en tout, répartis sur le territoire national, permet à ses membres d'être au plus près des partenaires de la recherche archéologique (MCC, INRAP, collectivités locales) et reste un point fort dans la mesure où elle n'est pas un frein à la réalisation de programmes communs à l'ensemble de l'unité. Le statut d'USR apparaît de ce fait particulièrement adapté dans le sens où il associe une notion de services se concrétisant par des missions d'expertise sur des sujets spécialisés (le « S » d'USR) au développement d'un programme scientifique propre et à l'accueil de doctorants (le « R » d'USR), même si ces derniers sont moins nombreux que dans le bilan du précédent contrat (12, le 30 juin 2016, contre 35 en 2011) ; c'est dans ce type d'équipe définie par un sujet relevant à la fois de la tradition académique et de l'ingénierie de la recherche que la collaboration des chercheurs et enseignants-chercheurs avec des architectes dotés du statut d'IR a le plus de chance d'être productive.

Le bilan scientifique fait état de publications variées, très nombreuses, d'une grande qualité et d'une grande originalité pour certaines d'entre elles, avec une grande amplitude géographique (France et de nombreux pays autour de la Méditerranée). Le projet fait état d'un infléchissement bienvenu de la politique scientifique avec une place centrale accordée de façon justifiée aux nouvelles technologies numériques. Il faudra veiller à se rapprocher de la TGIR Huma-Num, et pas uniquement par le biais du consortium MASA (Mémoire des Archéologues et des Sites Archéologiques).

Les recommandations du précédent rapport n'ont pas toutes été suivies d'effet. L'isolement du bureau de Paris reste d'actualité et il faut désormais aller au-delà d'« une discussion avec l'Université Paris-Sorbonne » et l'arrimer à une institution universitaire parisienne quelle qu'elle soit. Le vieillissement de l'équipe, déjà constaté dans le précédent rapport, est un phénomène prévisible, mais il n'a pas été totalement compensé (les chiffres montrent pour la période 2011-2016 un total de 10 départs - à la retraite ou autres - pour 8 arrivées) ; le départ à la retraite avant 2022 de trois autres membres du laboratoire risque de fragiliser la structure, essentiellement dans sa composante parisienne, qui pourrait se limiter à une seule personne. Comme le bureau de Paris, le bureau de Pau est actuellement fragilisé, notamment pour ce qui est de sa direction. Il faut le doter d'un(e) responsable dont le domaine de compétences doit être en adéquation avec la spécialisation archéologique et architecturale de l'IRAA. Le directeur actuel de l'IRAA a fait savoir qu'il était conscient de ces difficultés et envisageait pour l'un et l'autre bureau des solutions à relativement court terme.

Il conviendra de défendre en matière de ressources humaines une politique qui veillera à ne pas affaiblir le laboratoire d'un point de vue quantitatif et à maintenir l'équilibre actuel entre chercheurs et enseignants-chercheurs d'une part et IR d'autre part. Le contexte budgétaire actuel n'est guère propice aux recrutements de personnels et il faut inviter les responsables de l'IRAA à se rapprocher des autres laboratoires d'archéologie de leur environnement immédiat à Aix-en-Provence et à Lyon, pour réfléchir le cas échéant à des mutualisations, que ce soit au sein de la MMSH et de la MOM ou, pour le cas d'Aix-en-Provence, dans le cadre d'un projet d'Institut d'Archéologie. On citera à titre d'exemple de rapprochement entre des structures proches le poste d'archiviste, prioritaire à la fois pour l'IRAA et le Centre Camille Jullian, qui ont fait conjointement la demande d'un tel poste. Une telle politique de recrutement est un moyen de pallier des difficultés actuelles tout en préservant la nécessaire autonomie de chacun des laboratoires concernés. De manière plus générale, il faut inviter à renforcer les collaborations entre les architectes travaillant à l'IRAA et les architectes rattachés à d'autres laboratoires présents sur le même site (par exemple, avec les architectes du Centre Camille Jullian dans le cadre de la MMSH).

Le financement témoigne de l'investissement des tutelles pour assurer un fonctionnement normal de l'IRAA. On constate tout de même une chute sensible des contrats depuis 2013. L'IRAA a été porteur d'une ANR (OrAg) jusqu'en 2014 et a été associé à l'ANR Franco-allemande Archeostrait (début en 2014), mais on ne note aucune participation à des demandes de financement au niveau national ou européen sur projet en 2015 et 2016. Une solution pour donner davantage de moyens à l'IRAA serait de répondre à des appels à projets nationaux ou européens, comme partenaire principal ou en soutien à un partenaire principal travaillant sur les mêmes thématiques.